

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Le Nunavut entre dans l'histoire avec son premier appareil d'IRM portable

Iqaluit, Nunavut (24 mai 2024) - Le gouvernement du Nunavut a franchi une étape historique la semaine dernière lorsque l'équipe de professionnels de la santé de l'Hôpital général Qikiqtani (HGQ) a effectué la première imagerie par résonance magnétique (IRM) de la tête au Nunavut.

Cette avancée a été rendue possible grâce à l'arrivée d'un nouvel appareil d'IRM portable plus tôt ce mois-ci. Actuellement, le service des urgences de l'hôpital HGQ réalise environ 80 tomodensitogrammes cérébraux chaque mois. Le nouvel appareil d'IRM permettra de poursuivre les examens cérébraux sur le territoire pendant que le tomodensitomètre actuel est remplacé, et il continuera de servir bien après.

« Le ministère de la santé utilise ce dispositif médical de pointe pour fournir des services essentiels et réduire les inégalités en matière de soins de santé entre le Nord et le Sud du Canada », a déclaré le ministre de la santé, John Main. « Bien que les économies réalisées grâce à la réalisation des examens par IRM directement sur le territoire soient considérables, c'est le bénéfice pour les patients qui est le plus important. »

Le nouvel appareil présente une configuration ouverte et est conçu pour réduire l'anxiété associée aux appareils d'IRM conventionnels à champ élevé. Le personnel clinique et les proches peuvent rester au chevet du patient pendant toute la durée de l'examen, pour le réconforter et le calmer. Ceci est particulièrement important lorsque l'on examine des enfants.

Le dispositif portable d'IRM cérébrale fournit des images sures et fiables, est facile à manipuler sur un iPad et peut être déplacé dans l'hôpital là où il est nécessaire, y compris directement au chevet du patient, ce qui en fait un complément bienvenu aux options d'imagerie actuellement disponibles.

###

Contact avec les médias :

Pam Coulter
Gestionnaire intérimaire des communications
Ministère de la Santé
867 975-5949
PCoulter@gov.nu.ca